



D.2018.12.12.10.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 12 Décembre 2018

10 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION**10.7 - Poste de Responsable Patrimoine Systèmes H/F - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements. Procédure de recrutement.****Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.**

L'an deux mille dix-huit, le douze décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Briand à/c du point 9.10)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (M. André à/c du point 9.1)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (pouvoir M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Tisseo Collectivités est propriétaire des biens mis à la disposition de Tisséo Voyageurs pour l'exploitation du réseau de transports urbains (métro, tramway, bus,...).

Tisséo Collectivités a la charge de l'extension, de la rénovation et du renouvellement de son patrimoine, et l'exploitant, Tisséo Voyageurs, a la charge de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine mis à sa disposition. Ce patrimoine est en constante croissance et évolution/transformation en raison des nouveaux projets, des évolutions réglementaires, de l'évolution de l'offre, du traitement de l'obsolescence, et des exigences issues de missions transverses (accessibilité aux PMR et Développement Durable).

Tisséo Collectivités s'est organisé pour assurer la gestion de son patrimoine avec la mise en place de la Direction Gestion du Patrimoine, structurée en :

- trois grands domaines :
 - Bâtiments Infrastructures,
 - Matériel roulant et systèmes guidés et
 - Systèmes comprenant notamment: les systèmes techniques (postes de commande centralisés, systèmes métiers, systèmes support, infrastructures telecom), les systèmes d'information et les données
- et un service Système d'Information Géographique (SIG) et Protection des Ouvrages vis à vis des travaux de tiers.

Dans le cadre du départ d'un agent, et afin d'assurer la continuité de la démarche engagée de gestion patrimoniale, Tisséo Collectivités souhaite restructurer l'organisation de la Direction Gestion du Patrimoine par la création d'un service Patrimoine Systèmes.

Les missions prises en charge par le service Patrimoine Systèmes sont constituées de :

- la gestion patrimoniale des systèmes techniques (postes de commande centralisés, systèmes métiers, systèmes support, infrastructures telecom), les systèmes d'information et les données.
- l'ensemble des activités liées au Système d'Information Géographique (SIG) consistant à :
 - Traiter et intégrer des données,
 - Réaliser des cartographies
 - Mettre en place et maintenir les outils nécessaires à la gestion du patrimoine

La mise en place de ce service donne lieu à la création d'une fonction de responsable Patrimoine Systèmes, qui sera en charge de:

- l'encadrement et le management de l'ensemble des agents affectés à son service ;
- l'organisation des activités liées à son service ;
- l'organisation et le pilotage de l'ensemble des investissements liés au à son service ;
- disposer de la connaissance du Patrimoine Systèmes ;
- de contribuer à l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle des Investissements, de la décliner et de l'exécuter pour le Domaine Système, en lien avec le Contrat de Service Public et en cohérence avec la mise en œuvre du Projet Mobilités ; l'élaboration de la PPI Systèmes, sa déclinaison et le pilotage de son exécution seront réalisés en collaboration avec l'exploitant dans le cadre de revues de patrimoine.

- de définir une Stratégie Patrimoniale sur les thématiques qui lui sont attribuées pour le domaine Systèmes, en veillant à intégrer une vision globale patrimoniale, ainsi que la vision fonctionnelle a minima élémentaire si celle-ci n'a pas été par définie par les métiers ;
- d'élaborer, en relation avec Direction Achats et Commande Publique, les marchés nécessaires à la réalisation des opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC-Tisséo ainsi que les marchés d'études et diagnostics ;
- d'établir des programmes d'opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC-Tisséo ;
- de contribuer aux préconisations patrimoniales pour la réalisation de TAE (3ème ligne de métro) et des Grands Projets pilotés par la Direction Projets Territorialisés du SMTC.
- de travailler en collaboration avec l'exploitant et en relation avec la Direction Pilotage Réseau, responsable du pilotage du Contrat de Service Public entre l'exploitant et le SMTC.

Les thématiques qui lui sont attribuées sont : infrastructures socles (infrastructures telecoms et datacenter) et systèmes d'information (données et services/applications SI).

Il aura également comme mission le suivi du volet sûreté lié aux systèmes.

Il sera le pilote du projet des outils collaboratifs, permettant de mettre en place les outils d'aide à la gestion du patrimoine et permettant de collaborer entre les trois entités Tisséo (plate-forme collaborative, GED, BIM, ...)

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritairement par voie statutairement.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'Ingénieur.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'ingénieur
- plus de 6 ans d'expérience : A partir du 6ème échelon du grade d'ingénieur ou 5ème échelon du grade d'ingénieur principal ou 1^{er} échelon du grade d'ingénieur hors classe

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de filière Technique ainsi que des avantages acquis de la collectivité.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTC à créer ce poste, lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Arrêté de récépissé en préfecture
031-253100986-20181214-20181212-10-7D-
DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un(e) responsable Patrimoine Systèmes H/F - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissement relevant du cadre d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

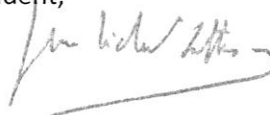
ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES